



## **Questionnaire concernant le projet mis en consultation relatif au plafond des dépenses pour les routes nationales sur la période 2024–2027, à l'étape d'aménagement 2023 des routes nationales, au crédit d'engagement et à l'adaptation de l'arrêté sur le réseau des routes nationales**

### **Généralités concernant le projet mis en consultation**

#### 1. Approuvez-vous les grandes lignes du projet ?

Le Canton de Vaud approuve globalement le projet mis en consultation. Il reconnaît les besoins d'entretien et d'exploitation des routes nationales dont certains sont en cours dans le canton. Aucune infrastructure d'augmentation de capacité dans le canton ne figure dans l'étape d'aménagement 2023, ce qui était déjà attendu lors de la consultation précédente.

Toutefois, le programme en tant que tel appelle quelques commentaires :

- tous les projets inscrits au programme d'aménagement des routes nationales dans le canton sont maintenus, à l'exception du projet d'élargissement de la N9 entre Villars-Ste-Croix et Montreux, qui est retiré. Il est remplacé par l'élargissement du tronçon Villars-Ste-Croix-Vennes, et celui du tronçon La Veyre-Montreux. L'élargissement du tronçon entre Vennes et La Veyre est abandonné car l'étude d'opportunité n'a pas permis de trouver une solution permettant de résoudre le goulet de façon satisfaisante et à un coût raisonnable.  
Le Canton prend acte de cet abandon. Il admet ce renoncement sous réserve d'un engagement fédéral à développer l'offre ferroviaire parallèle à ce tronçon autoroutier dans le cadre du prochain PRODES ferroviaire, sur les axes en direction de Berne et en direction du Valais. Cette solution ferroviaire répond aux défis posés aussi bien par les besoins de mobilité que par la nécessité de promouvoir le report modal pour atteindre les objectifs climatiques du Canton et de la Confédération.
- Pour augmenter les capacités des autoroutes, le Canton soutient l'activation des bandes d'arrêt d'urgence (RBAU), là où cela est nécessaire, en particulier dans les agglomérations où les autoroutes assurent d'importantes fonctions locales. Ainsi, sur le contournement lausannois, le Canton rappelle que la RBAU prévue entre Vennes et Belmont (avec l'élargissement des tunnels autoroutiers) doit impérativement être réalisée.

2. Estimez-vous que certains sujets n'ont pas été suffisamment pris en considération ?

Le programme de développement des routes nationales peut sembler en contradiction avec les objectifs climatiques du Canton et de la Confédération.

Le Canton relève que les augmentations de capacité programmées sur son territoire se concentrent dans les agglomérations et leurs abords, là où l'autoroute doit contribuer au développement d'une mobilité multimodale sur les réseaux locaux, en cohérence avec les lignes directrices cantonales (PDCn, Palm, Plan climat génération). Les augmentations de capacité autoroutière renforcent le rôle local de l'autoroute, jugé à ce stade des connaissances indispensable pour délester le réseau routier local de son trafic au profit d'aménagements pour les transports publics et la mobilité active.

### **Plafond des dépenses pour l'exploitation, l'entretien et l'aménagement au sens d'adaptations des routes nationales sur la période 2024-2027**

3. La hauteur du plafond de dépenses demandé pour les routes nationales sur la période 2024–2027 est-elle réaliste ?

Ce montant est jugé réaliste.

### **Programme de développement stratégique des routes nationales**

4. Le programme de développement stratégique des routes nationales est-il complet par rapport au volume de projets pris en considération ?

Oui.

5. Que pensez-vous de la répartition des projets d'extension dans les horizons de réalisation et dans l'étape d'aménagement 2023 ?

Aucune infrastructure d'augmentation de capacité dans le canton ne figure dans l'étape 2023, ce qui était déjà attendu lors de la consultation précédente. Le Canton n'a pas de remarque sur les horizons de mise en œuvre.

### **Autres remarques**

6. Quelles autres remarques souhaitez-vous formuler sur le projet mis en consultation ?

Le Canton approuve globalement le projet proposé, soulignant que la Confédération devra porter une attention plus soutenue aux questions climatiques dans le prochain PRODES pour les routes nationales. L'analyse du Canton, dans le cadre de la prochaine consultation, se fera d'ailleurs à la lumière de son Plan climat de 2<sup>e</sup> génération, en cours d'élaboration.

***Merci de bien vouloir vous fonder sur le présent questionnaire pour structurer votre avis sur le projet mis en consultation.***